

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 mars 2022

Secrétaire de séance : Sandrine BRONNER

Présents : Jean-Pierre ARRAGON, Sandrine BRONNER, Fabrice CHIVAL, Patrick DEMERS, Karine FLECHON, Bernard GALLION, Gérard GROBOZ, Nadine GROBOZ, Joëlle PENIN, David GUICHON, Arnaud CURNILLON

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Claude BREVET à Fabrice CHIVAL,
Julie DELOT à Sandrine BRONNER
Jean-Paul NEVEU à Gérard GROBOZ
Aline PIOTELAT à David GUICHON

✓ Le compte rendu du dernier CM du 04 février 2022 est approuvé.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

✓ **Délibérations :**

● **1- Tableau des emplois/effectifs**

Le tableau des effectifs :

- Mr BAUDSON est embauché pour la période de mars à octobre
 - Le contrat de Mme DRUELLE ne sera pas renouvelé.
 - Mme Justine POCCHIOLA de l'ADAPEI de Treffort sera en stage du 16 mai au 09 juin.
- Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.*

● **2- Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)**

- Ce document est maintenant achevé, Mr le Maire demande au conseil de le valider.
- Le conseil donne son accord*

● **3- Charte économe de flux, Grand Bourg Agglomération**

L'économe de flux est un service d'intérêt général, permettant de bénéficier de la compétence d'un conseiller spécialiste de l'énergie, mutualisé entre les communes d'une même intercommunalité. L'objectif est de permettre de mener à bien une politique énergétique maîtrisée sur leur patrimoine. L'économe de flux, à partir d'une connaissance fine du patrimoine, accompagne les communes dans ses projets énergétiques. Le coût de ce service s'élève à 0.33 € par habitant et par an pour une durée de 2 ans.

Le conseil donne son accord à l'unanimité

● **4- Budget**

Le Conseil Municipal élit Bernard GALLION président de séance à la majorité des membres présents.

Les comptes de gestion 2021 établis par le comptable de la Trésorerie Municipale sont présentés au Conseil Municipal,

puis les comptes administratifs arrêtés et vérifiés avec la Trésorerie sont à leur tour présentés. Chaque conseiller a reçu un dossier de présentation des résultats, le détail par compte des

	Budget Commune		Budget Camping		Budget Maison médicale		Budget Locaux commerciaux	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
Résultat de clôture 2020	935 494,57	-153 497,85	-826,61	-8 319,20	-29 398,83	733,33	0,00	-48 519,23
Recettes 2021	1 186 522,89	513 521,96	134 624,74	0,00	10 050,53	0,00	23 829,52	15 032,47
Dépenses 2021	911 633,03	569 785,34	98 718,35	4 259,67	20 517,21	0,00	2 491,25	-10 675,00
Résultat 2021	274 889,86	-56 263,38	35 906,39	-4 259,67	-10 466,68	0,00	21 338,27	4 357,47
Résultat de clôture 2021	1 210 384,43	-209 761,23	35 079,78	-12 578,87	-39 865,51	733,33	21 338,27	-44 161,76
	1 000 623,20		22 500,91		-39 132,18		-22 823,49	

dépenses et des recettes
ainsi que des éléments d'informations destinés au vote des Budgets 2022

Budget Camping : Le déficit d'investissement correspond au remboursement d'un emprunt arrivant à échéance en 2026

Budget Maison médicale : Le déficit de fonctionnement cumulé sera absorbé après que le bail soit arrivé à son terme. La maison médicale deviendra alors propriété communale.

Budget Locaux commerciaux : Le déficit d'investissement correspond au remboursement d'un emprunt arrivant à échéance en 2024.

Après en avoir délibéré :

- Les comptes administratifs sont approuvés (13 votes pour, un blanc). JP ARRAGON, Maire, n'a pas pris part au vote.

- Les comptes de gestion sont approuvés (14 votes pour un blanc).

5- Budget Général – Fonctionnement

Dépenses			Recettes		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
11	Charges à caractère général	409 050,00	2	Résultat de fonctionnement reporté	1 000 623,20
12	Charges de personnel ...	454 600,00	13	Atténuations de charges	0,00
14	Atténuations de produits	38 650,00	70	Produits des services du domaine ...	93 475,00
22	Dépenses imprévues	24 609,15	73	Impôts et taxes	753 000,00
23	Virement à l'investissement	990 598,05	74	Dotations, subventions ...	240 900,00
65	Autres charges de gestion courante	145 610,00	75	Autres produits de gestion courante	51 000,00
66	Charges financières	21 000,00	76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles	7 000,00	77	Produits exceptionnels	7 700,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	55 581,00			
	Total des dépenses	2 146 698,20		Total des recettes	2 146 698,20

Budget Général - Investissement

Dépenses			Recettes		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
1	Solde d'exécution d'inv. reporté	209 761,23	21	Virement du fonctionnement	990 598,05
20	Dépenses imprévues	80 451,05	1	Excédent d'investissement reporté	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	211 000,00	40	Opérations d'ordre de transfert ...	0,00
20	Immobilisations incorporelles	91 000,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	254 761,23
21	Immobilisations corporelles	587 000,00	13	Subventions d'investissements	36 787,00
23	Immobilisations en-cours	620 000,00	16	Emprunts et dettes assimilées	500 000,00
27	Autres immobilisations financières	38 500,00	28	Amortissements des immobilisations	55 566,00
	Total des dépenses	1 837 712,28		Total des recettes	1 837 712,28

Opérations inscrites au budget : « Cœur de Village » (Étude et Travaux de Voirie Tranche Nord + Liaison Mairie RD52 + Tranche Sud) – Frais d'Étude PLU - Isolation École – Réfection Bâtiments Pôle sportif (FOOT –Tennis) - Installation de filets pare-ballons – Rénovation des Toilettes publiques Place du Château - Acquisition d'une classe mobile « École numérique » – ...

Après en avoir délibéré, le budget général est voté par chapitre (14 votes pour, 1 vote blanc)

Budgets Annexes (Budget Camping – Budget Maison Médicale - Budget Locaux Commerciaux)

Les propositions d'inscriptions budgétaires pour les budgets annexes sont présentées en équilibre. Les recettes et dépenses de fonctionnement sont évaluées sur les mêmes bases que celles de l'année précédente (globalement pas d'augmentation, ni de diminution)

- Budget Camping : Inscription au budget d'un emprunt de 38 000 € pour permettre quelques travaux de rénovation des chalets et l'achat éventuel d'un ou deux bungalows (Remplacement de WC, douches, meuble de cuisine, électroménager, ...)

- Déficit Maison médicale : les loyers perçus (10 600 €) ne couvrent pas la location (18 000 €). Chaque année le déficit se creuse un peu plus. Prise en charge du déficit par le budget général à hauteur de 51 000 €.

- Déficit Locaux commerciaux : un emprunt en cours sera soldé fin 2024 (remboursement annuel de 10 675 € + 1 765 € d'intérêts). Le déficit se comblera au fil du temps à partir de cette date.

- Un nouveau budget annexe « Panneaux Photovoltaïques » est créé. Un emprunt de 50 100 €, une dotation du Département de 6 600 € et une avance remboursable de 7 500 € du budget général permettront le financement des panneaux photovoltaïques de 62 000 € environ. Les recettes de fonctionnement (vente d'électricité) sont évaluées à 50 % des prévisions en attendant la mise en marche prochaine du générateur. Les recettes futures devraient permettre de rembourser l'emprunt et l'avance remboursable.

Budgets Annexes	Fonctionnement	Investissement
Camping	117 510,91	62 078,87
Maison médicale	61 120,00	733,33
Locaux commerciaux	23 600,00	54 836,76
Centrale Photovoltaïque	3 000,00	65 100,00

Après en avoir délibéré, les budgets annexes sont votés par chapitre (14 votes pour, 1 vote blanc)

✓ **Compte rendu des Commissions et Délégations**

- Arrêté de délégation d'urbanisme

Mr Le Maire demande un arrêté pour que deux adjoints, Mme BRONNER et Mr CHIVAL puissent avoir la délégation de signature pour l'urbanisme en cas d'absence du maire.

Le conseil donne son accord à l'unanimité

- Pacte de gouvernance Grand Bourg Agglomération :

Ce document définit les relations entre Grand Bourg Agglomération et ses communes membres. Il prévoit notamment les modalités selon lesquelles elles sont associées au fonctionnement de l'intercommunalité. Ce document doit sceller les engagements respectifs entre les communes et l'intercommunalité.

Le conseil municipal a deux mois pour émettre un avis sur ce pacte.

- Commission travaux :

▪ Arrêts de cars :

Mme GROBOZ a rencontré des personnels du département et de GBA concernant la sécurisation de l'arrêt de car de Sanciat et des Oeures. Il est envisagé d'installer un abri de car dans le sens de la montée (Meillonas-Bourg) chemin du Calvaire.

Les montées et descentes du car seront signalées par des panneaux clignotants et une signalisation au sol.

Aux Oeures, l'installation d'un abri ne peut être envisagée, mais un panneau d'arrêt sera installé également.

Une demande sur la possibilité d'un arrêt supplémentaire à la montée au niveau de la faïencerie sera faite au département.

▪ Voie douce :

Mme GROBOZ a participé à une réunion concernant la création d'une « Voie Douce » entre Coligny et Ceyzériat. Il est demandé à chaque commune de réfléchir au tracé de cette voie, utilisable par tous usagers non motorisés. Des précisions sont demandées quant au revêtement prévu mais également à l'utilisation finale (loisir ou déplacement régulier professionnel).

- Commission voirie :

Les travaux inscrits au programme sont en cours d'évaluation. A partir du 1^{er} janvier 2023, la compétence voirie sera rendue à la commune par GBA. La dotation annuelle prévue s'élève à 119408 €. Celle-ci est liée à la fois au linéaire (34852 Mètres) et aux attributions compensatrices. Une proposition d'encadrement technique sera proposée par Grand

Bourg Agglomération.

Commission information :

-Une réunion avec les différentes associations de la commune a eu lieu afin de préparer la vogue 2022. Pour dynamiser ce week-end et le rendre plus festif, des animations seront organisées sur les deux jours. En grande partie gérées par le Xv du Clocher, le Café et les Pompiers avec le soutien de la municipalité. Manège, marché artisanal, concours de pétanque, repas moules frites, jeux pour enfants etc... animeront ce WE.

-La remise du trophée régional « Mon Beau Village » se déroulera le 06 avril à Lyon.

-Mr Darnand propose le remplacement des plaques de rue détériorées pour 420 € les 3 plaques. Le conseil donne son accord.

Mr Nathan REVILLET, conseiller numérique a pris ses fonctions. Il proposera ses services aux habitants de la commune ainsi qu'aux élus.

✓ Infos diverses :

- Un diagnostic sur quelques arbres du parc Balland a été commandé afin de savoir s'ils ont besoin d'être coupés.
- Une protection autour de jeunes pousses d'arbres sur une parcelle communale va être faite pour la somme de 1800€.
- Les nouvelles consignes de tri entraînent des difficultés d'utilisation, un changement des PAV pourrait être envisagé. Une réflexion sera demandée à Grand Bourg agglomération.
- Les pare-ballons du stade de foot ont été installés coté route et coté logements. Un devis pour le remplacement des filets des cages de Foot a été demandé.
- Le démoussage des terrains de tennis a été fait par le club de tennis.
- Les listes électorales ont été arrêtées à 1051 électeurs
- Les travaux sur la façade de la bibliothèque seront réalisés courant mars-avril en fonction de la météo.
- Un changement technique sera fait sur l'antenne Bouygues télécom
- La demande de subvention faite par l'ADMR est refusée par le conseil
- Un couple de résidents de Meillonas nous fait une demande pour organiser un carnaval vénitien le dimanche 16 octobre 2022 sur la commune. Le conseil donne son accord.

✓ Prochaines dates :

- Conseil Municipal le 08/04
- 1^{er} tour des élections présidentielles à la salle des fêtes le 10/04
- 2^{ème} tour des élections présidentielles à la salle des fêtes le 24/04
- PLU 05/04 à 9h
- Conseil d'école le 28/03
- Chasse aux œufs du Café le 16/04